

**Toujours d'actualité
Il n'est pas trop tard!**



Faites un don pour soutenir la restauration de la Chapelle Sainte-Marie de Réaumur,

- soit directement en ligne :

www.fondation-patrimoine.org/43284

- soit par chèque avec le coupon disponible en mairie.

Flash Info



**Horaires
d'ouverture de la Mairie
du lundi au jeudi
de 9h30 à 12h30 et le
vendredi de 14h à 18h.**



**Horaires d'ouverture
de l'Agence Postale
Communale**

**du lundi au vendredi :
13h45 - 16h30
et le mercredi :
10h30 - 12h
13h45 - 16h30**



Edito

Vœux 2018

Le vendredi 19 janvier s'est déroulée la cérémonie des vœux à la population, aux acteurs associatifs, touristiques et économiques de Réaumur. Ce moment de partage fut l'occasion de dresser le bilan des actions de l'année 2017, aussi bien au niveau communal avec les travaux de voirie, de bâtiments, d'accompagnement des enfants et des aînés ; mais aussi intercommunal.



Cette soirée a été l'occasion de mettre à l'honneur les actions réalisées durant les mandats successifs de James LOUIS, et de remettre à son épouse le titre de Maire honoraire à titre posthume décerné par le préfet de Vendée.

Puis cette cérémonie des vœux a permis de mettre en avant deux « Réaumurois » pour leur réussite respective, Nicolas COUTAND, chef cuisinier, et Léandre LUSCAP, champion de judo.

Vous pouvez découvrir leur carrière dans le bulletin annuel annexé au présent écho.



En ce mois de janvier, Monsieur le Maire, les élus et les agents municipaux vous renouvellent leurs meilleurs vœux et vous souhaitent une excellente année sur notre commune de Réaumur.



Responsables d'associations, si vous souhaitez faire passer un article dans le prochain Echo à paraître en février 2018, faites parvenir votre texte à la Mairie avant le 5 février 2018.

Les annonces commerciales peuvent être distribuées avec l'Echo mais ne seront pas intégrées au texte.

Nous remercions tous les bénévoles qui distribuent cet Echo dans la commune et les villages limitrophes.

Infos Municipales

↳ Indemnité du Trésorier – Année 2017

L'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 prévoit le paiement d'une indemnité de conseil aux comptables du Trésor dans le cadre des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique et comptable.

Le conseil municipal a décidé d'attribuer cette indemnité au taux de 70 % à Mme Barbara GANDIT, Trésorière.

↳ C.A.U.E. – Adhésion 2018

Le conseil municipal reconduit l'adhésion au C.A.U.E. dont le montant s'élève à 40 € pour l'année 2018.

↳ Contrat d'association avec l'Ecole Privée Sainte Marie

Pour 2018, un forfait d'un montant de 620 € par élève sera versé à l'O.G.E.C. de Réaumur. Le nombre d'élèves pris en compte est celui défini à la rentrée scolaire de septembre 2017, à savoir 67 élèves. La commune versera donc un montant de 41 540,00 € destiné à couvrir les dépenses de fonctionnement, y compris les sorties scolaires et l'accès aux équipements sportifs.

↳ Ecole de musique – subvention 2018

L'Ecole de Musique sollicite une subvention communale afin d'obtenir la subvention « Qualité Pédagogique » du Conseil Départemental. Le montant de la subvention municipale s'élève à 110 €, soit 11 € par élève.

↳ Entretien 2018 des pistes cyclables – Demande de subvention

Le Conseil Départemental de la Vendée attribue une subvention au titre du programme d'entretien 2018 du sentier cyclable d'intérêt départemental reliant le Marais Poitevin au Haut Bocage. La subvention s'élève à 75 % du coût d'entretien des pistes cyclables pour 2018. Une estimation a été faite et acceptée par les élus. Les démarches nécessaires seront faites afin d'obtenir cette aide financière.

↳ Assainissement collectif

Pour 2018, le coefficient de rejet et le coefficient de pollution pour la redevance de la société TAPASTI ont été fixés à 1 pour le coefficient de rejet comme auparavant et le coefficient de pollution à 2,951 comme pour l'année 2017.

↳ Convention d'occupation du domaine privé

Les travaux de montée en haut et très haut débit internet nécessitent une intervention sur le domaine privé de la commune, sur la parcelle AB 50 dans la rue du Maréchal de Lattre.

Afin d'autoriser cette intervention et de fixer les conditions d'occupation temporaire du domaine privé, il convient de signer une convention avec le prestataire.

↳ Agenda D'Accessibilité Programmée (AD'AP)

La commune a déposé un programme AD'AP portant sur la mise en accessibilité des 8 établissements recevant du public (ERP). Il convient de faire le bilan annuel des travaux réalisés. Ainsi en 2017, le montant des travaux d'accessibilité au cimetière s'élève à 1 514 €.

↳ C.C.A.S

Le « déplacement solidaire » va être mis en place à partir du 1^{er} février. Il vise à améliorer le quotidien, rompre l'isolement et favoriser les moments d'échange et de convivialité entre les personnes. Il s'adresse aux personnes ne disposant pas de moyen de locomotion, momentanément ou durablement. Sont pris en charge, les visites de courtoisie, les courses, les rendez-vous médicaux et personnels, les loisirs, démarches administratives. Pour s'inscrire il suffit de contacter les référents de la commune :

Yvon et Lucette BELAUD : 06.29.81.37.51.

L'adhésion à l'association est de 3 € par an, et une participation aux frais du chauffeur bénévole sera demandée.

↳ Bâtiments

Les travaux à la Chapelle ont commencé.

Au stade, la pose du placo a été réalisée par l'entreprise John CHABRAT. Les bénévoles doivent effectuer les peintures, ensuite l'ancien bar sera partiellement écroulé pour faire place à un abri.



↳ Voirie

Les travaux réalisés sont : nettoyage des pistes cyclables, démontage des illuminations, bouchage des trous dans les chemins et la réalisation des saignées et nettoyage des entrées et sorties de buses. L'entreprise Bailly/Cotillon a procédé au débroussaillage.

↳ Commission Environnement

A noter dans vos agendas, le 3 novembre 2018, journée plantations avec la collaboration du CPIE.

↳ C.M.E.

Lors de la dernière réunion du 13/01, les jeunes ont fait un bilan des dernières actions menées (cérémonie du 11/11, colis de Noël). Ils ont également pris connaissance du règlement intérieur et programmé la date du nettoyage de printemps, qui aura lieu le 21 avril 2018.



✍ Prochaines réunions

- **Conseil Municipal,**
Mardi 6 février 2018 à 20h, à la mairie

Infos Plus

❖ Communauté de Communes du Pays de Pouzauges

♦ Réunion Publique

Présentation du projet d'aménagement et de développement durable, **mercredi 31 janvier** à 18h30, salle Emile Robert.

OUVERT A TOUS

PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE (PADD)

Réunion publique de présentation
Mercredi 31 janvier > 18h30 > Salle Emile Robert

Pouzauges

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE POUZAUGES
Maison de l'intercommunalité - Le Fourrière - 85708 POUZAUGES Cedex
Tél. 02 51 57 14 23 - Fax 02 51 57 15 02
Mail : cc@paysdepouzauges.fr

www.paysdepouzauges.fr

♦ Transfert de la compétence GEMAPI vers 2 syndicats : EPTB et SYNERVAL. Pour Réaumur c'est SYNERVAL. Mme Céline REVEAU représente la commune, comme déléguée communautaire.

♦ Julie CAILLEAU a été recrutée pour coordonner le RAM (Relais Assistante Maternelle) à la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges.

♦ Nous vous invitons à voir le petit film sur le Pays de Pouzauges, il met en valeur notre territoire, nos habitants et notre patrimoine. Rendez-vous sur la page Facebook du Pays de Pouzauges.

❖ TNT

Le **23 janvier** les fréquences de la TNT changent. Pour les téléviseurs reliés à l'antenne râteau, vous devrez effectuer une recherche des chaînes.

Si des problèmes de réception persistent malgré la recherche des chaînes, vérifiez les informations disponibles sur recevoirlatnt.fr ou appelez le 0970 818 818



LES FRÉQUENCES DE LA TNT CHANGENT
PRÉPAREZ-VOUS !

❖ Réforme de la taxe d'habitation

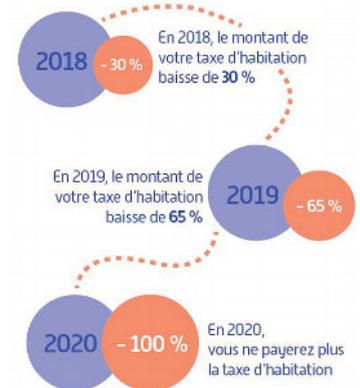
Réforme de la taxe d'habitation...

80 % des foyers seront concernés !

Rendez-vous sur www.impots.gouv.fr pour estimer votre taxe d'habitation 2018 et ajuster vos mensualités pour bénéficier de la baisse dès le début d'année.



Si vous êtes concerné par la réforme :



Assoc' Info

❖ Club de l'Amitié

L'assemblée générale aura lieu le **jeudi 1^{er} février** à 14h30 à la salle Ferchault. Un pot de l'amitié sera ensuite offert avec la traditionnelle galette des rois.

A vos agendas

Janvier

→ **CARéa**

Mer. 24, 19h, Assemblée générale, Manoir des Sciences

→ **Club de l'amitié**

Dim. 28, Bal à Montournais

Février

→ **Club de l'amitié**

Jeu. 1, 14h30 assemblée générale, salle Ferchault

→ **Football au stade de Réaumur**

Dim. 4, 15h, PBFC 5 / Flochamont/Sevre 4

→ **Don du sang**

Ven. 2, de 15h30 à 19h30, Pouzauges, salle Emile Robert

Jeu. 8, de 15h30 à 19h30, Montournais, Salle de la Chênaie

→ **Les Galoches Réaumuroises**

Mar. 6, Vieux Pouzauges, départ 14h au Manoir

Mar. 20, La Meilleraie-Tillay, départ 14h au Manoir

→ **Anciens Combattants**

Dim. 18, 11h, Assemblée générale, salle Ferchault

→ **Le P'tit Théâtre Ferchault**

**Sam. 17, Dim. 18
et Vend. 23 et Dim. 25**,
représentations théâtrales



Mars

→ **Le P'tit Théâtre Ferchault**

Vend. 2 et sam. 3, représentations théâtrales

→ **Les Galoches Réaumuroises**

Mar. 6, Montournais, départ 14h au Manoir

Mar. 20, Antigny, départ 14h au Manoir

→ **Congrès du sang**

Dim. 11, à Pouzauges, Assemblée générale à l'échiquier suivie du repas à la salle Emile Robert

Etat Civil

 **Naissance :**

Lou BELLERY, le 31 décembre 2017



La chronique de janvier ...

LE P'TIT THEATRE FERCHAULT DE REAUMUR

Le P'tit Théâtre de Ferchault vous souhaite une très belle année et vous invite à venir rire et vous détendre en découvrant sa nouvelle pièce :

« J'y suis, j'y reste ».

Les représentations auront lieu salle Jeanne d'Arc : le **samedi 17 et dimanche 18 février**, pour ces deux séances, l'intendance sera gérée par l'OGEC et l'APEL. Les bénéfices sur la vente des gâteaux et boissons seront pour eux.

Ensuite, le **vendredi 23 et le dimanche 25 février**, et les **2 et 3 mars**.



Nous vous attendons nombreux !
Vous pouvez réserver en téléphonant au
02.51.57.98.00 ou 02.51.57.95.67



Lucie MARIANO, Présidente